

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 7 JUILLET 2022

DEL-2022-166

L'An deux mille vingt-deux, le sept juillet, à 10 heures, le COMITE du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 30/06/2022, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents ou en visioconférence :

Mmes MERMIER, PARIS, TARAGON.

MM. AEBISCHER, BACHELLARD, BAUD-GRASSET, BOUVARD C, BOUVARD M, BURNET, CARTIER, CHARLOT-FLORENTIN, CHENEVAL JP, CHENEVAL P, CONDEVAUX JF, COUTIER, DEAGE, DESCHAMPS, DUNAND, FONTAINE, FRANCOIS, GAUDIN, GENOUD, GILBERT, GILET, GYSELINCK, JACQUES, MEYNET-CORDONNIER, MILLET-URSIN, PAULY, PELLARIN, PENHOUËT, PERRISSIN-FABERT, PEUGNIEZ, RATSIMBA, SIBILLE, STEYER.

Avaient donné pouvoir :

Mme LAFARIE.

MM. GILLET, HACQUIN, LEOTY, OBERLI, PETIT, ROLLIN, SADDIER.

Suppléants :

Mme GRARD.

MM. BOSSON, MULATIER-GACHET, TURK-SAVIGNY.

Etaient absents ou excusés :

Mmes BILLOT, BRO, BRUNO, DALL'AGLIO, DETURCHE, MUGNIER.

MM. AMADIO, ANTHOINE-MILHOMME, BARBIER, BARON, BARTHALAIS, BLOUIN, BOISIER, BONTEMPS, BOUCLIER, BUFFLIER, CALONE, CAVAREC, CHARRAT, CHASSAGNE, DAVIET, DEFAGO, GONDA, HAVEL, HERBRON, JOURNE, LARCHER, LEBEAU-GUILLOT, LEROY, LOMBARD, MARTIN-COCHER, MATHIAN, MODURIER, PEROU, PERRET, ROSSINELLI, RUBIN, TOURNIER, TRUFFET, VILLARD, VITTOZ.

Assistaient également à la réunion :

M. PAILLOLE : Syan'EnR

Mmes ASSIER, CARRERA, KHAY, JAILLET, POURRAZ,

MM. BAILLY, CHALLEAT, DIAZ, LOUVEAU, SCOTTON, SOULAS, VIVIAN, WYBAILLIE : du SYANE

Membres en exercice : 85

Présents : 40

Représentés par mandat : 8

En application des dispositions des lois n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020 et n° 2021-1465 du 10 novembre 2021, fixant le quorum au tiers des membres de l'assemblée délibérante, le Comité peut valablement délibérer.

**Objet : DECISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET ANNEXE « RESEAUX DE CHALEUR ET DE FROID »
2022**

Exposé du Président,

Le Comité a adopté le Budget Primitif 2022 du Budget Annexe « Réseaux de Chaleur et de Froid », le 31 mars 2022.

La présente Décision Modificative porte exclusivement sur des opérations d'ordre, engendrées par l'amortissement du Réseau de Chaleur de SAINT-JEOIRE-EN-FAUCIGNY.

En synthèse, l'équilibre des sections se présente ainsi :

➤ **Section de fonctionnement**

		Dépenses	Recettes
023	Virement à la section d'investissement	-15.000,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	35.000,00	20.000,00
	Total opérations d'ordre	20.000,00	20.000,00
	Total fonctionnement	20.000,00	20.000,00

➤ **Section d'investissement**


		Dépenses	Recettes
021	Virement de la section de fonctionnement		-15.000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	20.000,00	35.000,00
	Total opérations d'ordre	20.000,00	20.000,00
	Total investissement	20.000,00	20.000,00

Les membres du Comité sont invités :

- à approuver la Décision Modificative n° 1 du Budget Annexe « Réseaux de Chaleur et de Froid » 2022 proposée.

Adopté à l'unanimité.

Le Président


Syane
ENERGIES A NUMERIQUE

Joël BAUD-GRASSET.